

COLZA D'HIVER :



Bardane



Laiteron et laitue scarolle

* **Stade** : Récolte. A l'approche de la récolte, beaucoup de parcelles se salissent. Des adventices dépassent la culture comme à Sermange, Laitue Scarolle en bordure, Barbane isolée et Laiteron un peu partout.



Colza andainé sur le Val d'Amour

MAÏS :

* **Stade** : 13 à 15 feuilles pour les semis d'avril.

* **Pyrale** : Le piégeage de pyrale se poursuit mais reste faible sur le réseau. À Vincelles, seul lieu où les captures sont multiples, 3 papillons ont été piégés contre un seul précédemment. Est-ce le pic du vol ?

Lieu/Date Relevé	26/05	2/06	9/06	15/06	22/06
Vincelles	1	0	1	1	3
Arlay	0	1	0	1	0
Saint-Lothain	0	0	0	0	0
Belmont	0	0	0	1	0
Annoire	0	0	0	0	0
Gevry	0	0	0	0	0
Rochefort sur nenon	0	0	0	0	0
Total	1	1	1	1	3

On observe toujours la présence significative de pucerons, notamment *Sitobion Avenae* (aptères et ailés), même si l'on est très éloigné du seuil d'intervention. La faune auxiliaire est aussi présente et en quantité. Dans les parcelles de Rochefort sur Nenon, Gevry, et Belmont, 8 à 10 % des pieds sont porteurs d'œufs de coccinelles. Si vous traitez contre la pyrale, essayez de préserver cette faune auxiliaire. Utilisez du CORAGEN à une dose comprise entre 0.1 et 0.125 l/ha et évitez tout insecticide liquide de la famille des pyrèthrinoides (*Cythrine Max*, *Ducat*, *Karate Zeon*, ...).

Vous pouvez aussi utiliser un insecticide sous forme micro granulé tel que le Sherpa 2 GC à la dose de 1 5kg/ha sous réserve de pouvoir disposer d'un matériel adapté. Dans tous les cas de figure, laissez une bande égale à la longueur de la parcelle sur une largeur de rampe (ou ½) non traitée pour juger de l'intérêt ou non de votre traitement insecticide.



Comme il l'est indiqué la semaine dernière dans le bulletin de santé du végétal, la date de traitement optimale pour la lutte chimique se situera probablement début juillet pour le Jura. Il faut éviter les fortes températures lors des traitements. Laissez passer les journées chaudes de cette semaine et commencez à intervenir dès que les conditions sont optimales.

RAPPEL :

Faut-il traiter les maïs contre la pyrale ? Les années passent et il est toujours aussi difficile de répondre à cette question. Depuis quelques années, on ne trouve plus de parcelles de maïs fortement affectées par les larves de pyrale. Au pire, c'est 10 à 15 % de pieds touchés avec moins de 0.2 larve par pied. Globalement, le seuil de nuisibilité (1 larve par plante) n'est pas atteint.

Logiquement, beaucoup ne traitent plus les parcelles destinées au maïs ensilage. Pour le maïs grain, c'est tout de même plus risqué et la qualité sanitaire doit être prise en considération (mycotoxines). La prise de décision en fonction du nombre de pieds de maïs porteurs de ponte de pyrale est une possibilité. Sans la remettre en cause, nous la réservons qu'à des experts en la matière.

Au final, traiter les surfaces de maïs destinées au grain et faire l'impasse sur celles destinées au maïs ensilage est probablement le meilleur compromis. Attention, si votre parcelle de maïs est implantée à proximité d'une parcelle récoltée l'année dernière en maïs et bien touchée par la pyrale, il est préférable de traiter d'autant plus que la parcelle n'a pas été labourée.

SOJA :

* **Stade** : 3 à 4 feuilles trifoliées pour les semis d'avril à début mai. La floraison débute dans les parcelles les plus précoces.